

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 58-2018

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	15/11/2018
Présents	12
Absents	11
Procurations	3
Votants	15

Par suite d'une convocation en date du quinze novembre deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le vingt novembre deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, CATALA Fabien, CAMOU Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, ESCANDE Jacques, BOURDONCLE Stéphane, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc,

Procurations : DILLON Valérie à Nicole QUILLIEN, JOLIBERT Marie-Christine à Marie-Françoise ALBAN, CAZANAVE Véronique à Pierre GARCIA.

Absents : DILLON Valérie, JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Décision modificative n° 2

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits sur des opérations et propose la décision modificative n° 2 examinée en Commission des Finances le 15 novembre 2018 :

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
Article	PREVU BP	DM 2	BP RECTIFIE
60621	35 000,00	16 000,00	51 000,00
615231	33 568,00	3 675,00	37 243,00
61551	31 000,00	3 000,00	34 000,00
6225	1 700,00	435,00	2 135,00
673	4 300,00	1 701,00	6 001,00
023	716 981,34	-24 811,00	692 170,34

TOTAL DM1 0,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES			
Article	PREVU BP	DM 2	BP RECTIFIE

TOTAL DM1 0,00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES			
Article	PREVU BP	DM 2	BP RECTIFIE
OP44-2283	1 443,60	-1 443,60	0,00
OP44-2183	800,00	1 443,60	4 843,60
2183		2 600,00	
2313	5 245,00	-1 500,00	3 745,00

TOTAL DM1 1 100,00 €

INVESTISSEMENT RECETTES			
Article	PREVU BP	DM1	BP RECTIFIE
OP67-1323	90 199,00	25 911,00	116 110,00
021	716 981,34	-24 811,00	692 170,34

TOTAL DM1 1 100,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la décision modificative n° 2 telle que présentée ci-dessus ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Nicole QUILLIEN

1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire




Pierre GARCIA